

DOSSIER DE POSITIONNEMENT **FACULTATIF**

Préambule

Le positionnement est un moment important de la formation : il permet au stagiaire qui le souhaite de faire état de ses compétences actuelles pour éventuellement bénéficier d'un allègement de formation. C'est donc bien une démarche facultative.

Attention, l'allègement ne porte que sur la formation : **le candidat bénéficiant d'un allègement de formation devra toutefois passer l'ensemble des épreuves de certification.**

La démarche

Le candidat qui souhaite obtenir des allègements de formation complète, dans les cases prévues à cet effet, les différentes expériences, formations ou compétences qu'il possède **au regard des contenus de formation**.

Par ailleurs, **ces éléments relatés par le candidat doivent être dument justifiées** (fiches de paie, attestation de l'employeur ou du président d'association, etc....), les déclarations sur l'honneur n'étant pas recevables.

Le candidat veillera également à **joindre une copie de l'ensemble des diplômes** qu'il a obtenus et qui pourraient venir appuyer son positionnement (BEES, BPJEPS, diplômes d'animation, diplômes universitaires, etc....)

Les contenus de formation du DEJEPS :

UC 1 : Etre capable de concevoir un projet d'action

- Méthodologie de projet ;
- Préparation et mise en œuvre d'un projet individuel de développement ou de promotion de l'activité ;
- Connaissance du contexte socioprofessionnel et de l'environnement de pratique ;

UC 2 : Etre capable de coordonner la mise en place d'un projet d'action

- Notions de base de comptabilité-gestion ;
- Eléments de gestion des ressources humaines et de management dans l'entreprise ;
- Connaissance des éléments juridiques liés à l'environnement de travail (règlementations, structures juridiques des entreprises etc...);

UC 3 : Etre capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif en vol libre

- Pédagogie appliquée aux niveaux de pratique Blanc à Marron;
- Eléments d'amélioration de la performance et d'entraînement ;
- Eléments de connaissance et pédagogie spécifique de la formation de cadres ;
- Pédagogie spécifique liée aux publics particuliers (personnes en situation de handicap, jeunes)

UC 4 A et B: Etre capable d'encadrer la discipline sportive définie dans l'option (parapente ou delta) en sécurité

- Perfectionnement technique individuel en vol de distance, en pilotage avancé et en biplace, y compris avec emport de passagers en situation de handicap.
- Perfectionnement en pédagogie, utilisation de la vidéo ;
- Connaissance et entretien du matériel
- Connaissance des contextes juridique et réglementaire liés spécifiquement à l'enseignement du vol libre

RÉCAPITULATIF DES DEMANDES D'ALLÈGEMENT

	Expérience ou diplôme ou formation	Lieu de réalisation si expérience ou formation	Date(s)
UC1 : - Méthodologie & mise en place de projet - Contexte socio-professionnel			
UC2 : - Comptabilité – gestion - Management / ressources humaines - Eléments juridiques			
UC3 : - Enseignement niveau blanc à marron, - Formation de cadres - Publics particuliers			
UC4 A (parapente) : - Pratique du biplace handi - Développement matériel - Contexte juridique/réglementation lié à l'enseignement.			
UC4 B (deltaplane) : - Pratique du biplace delta - Développement matériel - Contexte juridique/réglementation liée à l'enseignement.			